

## BANQUE FRANÇAISE DES PAYS D'ORIENT (1921-1933) Turquie

Création de la Banque française pour le commerce et l'industrie,  
la Banque nationale de crédit,  
la Banque nationale française pour le commerce extérieur,  
le Crédit foncier colonial,  
la Société générale de Belgique

...

Banque française des pays d'Orient  
(*Le Petit Bleu*, 3 mars 1922)

Une lacune dans la publication des statuts suggère quelques réflexions d'ordre général visant la création de majorités factices dans les sociétés

Suivant acte s. s p., en date du 7 janvier 1921 reçu par M<sup>e</sup> Dufour, notaire à Paris, ont été dressés les statuts d'une société anonyme, au capital de 25 millions de francs et siège social, 17, rue Scribe, à Paris, qui, sous ce titre, a pour objet de favoriser l'expansion économique française en tous pays d'Orient, de faire soit pour elle-même, soit pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers, toutes opérations de banque, d'escompte, d'avances de crédit et généralement toutes opérations sans exception, financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières.

Sa durée est fixée à 99 ans.

Le capital est divisé en 50.000 actions de 500 francs, toutes à souscrire en numéraire, dont 10.000 numéros 1 à 10.000, dites série A, et 40.000, dites série B, numéros 40.001 à 50.000, les unes et les autres libérées de moitié à la souscription.

Ont été nommés premiers administrateurs par l'assemblée du 26 janvier dernier : MM. Donat Agache [Kuhlmann, BFCI...], 117, boulevard Haussmann ; René Boudon [BNC], 86, avenue Malakoff ; Eugène Carpentier [Bq nationale frse du comex], 33, rue de La-Boétie ; René Chasseriau <sup>1</sup>, 23, avenue de Ségur ; Jean Delpech [Un.commerciale indochinoise et africaine, Bq nationale frse du comex...], 148, boulevard Malesherbes ; Maurice Devies <sup>2</sup>, 15, rue Spontini ; Charles Fabri [SGB], 13, rue Brederode à Bruxelles ; Alphonse Furst <sup>3</sup>, 31, avenue Hoche ; Georges Grandjean [BFCI], 8, rue Murillo ; Elzéar Guiffray, local des quais, à Smyrne (Asie Mineure) ; baron Jacques de Gunzbourg, 33, rue Cambon ; Maurice L'Épine [Crédit foncier colonial], 17, rue de la Tasse ; Jules Lorthiois [BFCI], 6, rue Saint-Joseph ; André Luquet [CMF], 22 bis, rue Eugène-Flachat ;

---

<sup>1</sup> René Chasseriau (1876-1969) : inspecteur des finances, directeur de la Banque française pour le commerce et l'industrie (1913), puis de la Banque nationale de crédit (1922). Administrateur de la BFCE. Officier de la Légion d'honneur.

<sup>2</sup> Maurice Devies (1872-1952) : administrateur de la Banque française pour le commerce extérieur, futur président du Crédit foncier colonial (1931). Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Credit\\_foncier-colonial.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Credit_foncier-colonial.pdf)

<sup>3</sup> Alphonse Furst (1870-1930) : administrateur délégué de la Banque française pour le commerce et l'industrie (B.F.C.I.)(1913-1922), puis du Crédit foncier colonial (mai 1926). Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Credit\\_foncier-colonial.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Credit_foncier-colonial.pdf)

Léon Orosdi 4, 6, rue Cimarosa ; Raoul de Percin [BFCI], 64, rue de Cortambert ; et Charles Petit [Bq nationale frse du comex], 9, avenue Parmentier.

Nous aurions désiré, pour renseigner nos lecteurs aussi complètement qu'il est possible, indiquer exactement quels sont les droits des actions A. Malheureusement, l'article 35 des statuts, qui les détermine, n'a pas été inséré aux Petites Affiches, auxquelles nous empruntons les détails qu'on vient de lire.

Volontaire ou non, c'est une omission très regrettable. À qui bon, en effet, une publicité incomplète et qui, précisément, omet l'essentiel, puisque l'omission en question porte sur le nombre de voix attribuées dans les assemblées auxdites actions A ?

Et cette constatation nous suggère quelques observations qui visent non plus le cas particulier de la Banque française des pays d'Orient, mais en général toutes les sociétés comportant des actions de catégorie différentes.

Dans ces sociétés, le nombre de voix attribuées à une catégorie d'actions est calculé de telle sorte qu'il assure la majorité aux porteurs de titres de celle catégorie. Certes, cela doit être parfaitement légal, puisque cela est de pratique courante, depuis ces dernières années. Mais légal ne veut pas dire normal et logique.

Il n'est pas normal que des actions de 500 francs, dans une société, n'aient pas les mêmes droits, dans les assemblées ou ailleurs, que les autres actions de 500 fr. de cette même Société. Cela l'est d'autant moins, normal, qu'il est créé ainsi une majorité factice, autrement dit ne correspondant au capital engagé.

.....  
MM. Lepage et Hennequin, commissaires des comptes (selon *La Journée industrielle*, 27 janvier 1921).

---

Procès des dirigeants de la Société des Hauts Fourneaux, forges et Aciéries du Chili  
(*Le Petit Bleu*, 30 mai 1922)

Avec son président. M. Grandjean. qui est en même temps président du Crédit Foncier Colonial, vice-président de la Banque de l'Afrique Equatoriale, administrateur de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, vice-président de la Banque française des pays d'Orient, vice-président des Sucreries Coloniales, vice-président de la Société Française d'Entreprises, vice-président de la Société des Etablissements Nicolas et administrateur de la Compagnie Générale des Colonies, comparaît tout le conseil d'administration...

---

Banque française des pays d'Orient  
(*La Journée industrielle*, 29 juin 1922)

L'assemblée tenue hier au siège, 17, rue Scribe, à Paris, a approuvé les comptes du premier exercice social accusant une perte de 395.781 fr. qui a été reportée à nouveau.

---

Banque française des pays d'Orient

---

<sup>4</sup> Léon Orosdi (1855-1922) : patron des Orosdi-Back :  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Orosdi-Leon.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Orosdi-Leon.pdf)

(*Le Petit Bleu*, 30 juin 1922)

L'assemblée ordinaire tenue le 28 courant, sous la présidence de M. Boudon, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1921 se soldant par un déficit de 395.781 francs. Le premier exercice de la Société a été consacré aux travaux d'installation des services, tant à Paris qu'à Constantinople, Stamboul et Smyrne. Au cours du deuxième semestre, le siège central de Galata et la succursale de Stamboul ont commencé un travail effectif. La succursale de Smyrne n'a pu ouvrir ses portes que le 2 janvier 1922.

---

DANS LA LEGION D'HONNEUR  
Ministère des affaires étrangères  
(*JORF*, 29 juillet 1922)

Chevaliers

Bossy (Alexandre-Marie-Maurice), vice-président du comité régional de l'Alliance française de Constantinople, secrétaire général de la Banque française des pays d'Orient ; Services dévoués rendus à l'Alliance française et aux œuvres de bienfaisance de Constantinople.

---

1922 (été) : ABSORPTION DE LA BFCI PAR LA BNC  
qui contrôle dès lors près de la moitié du capital de la BFPO

---

Incendie de Smyrne  
(*La Journée industrielle*, 20 septembre 1922)  
(*Le Temps*, 21 septembre 1922)

Le ministère de la marine a communiqué une note sur les quartiers incendiés de Smyrne. Parmi les sociétés dont les établissements ont été atteints, on relève le Crédit foncier d'Algérie, la [Banque française des pays d'Orient](#), la Banque d'Athènes, la Banque d'Orient, la Banque impériale ottomane, mais les chambres fortes des coffres semblent avoir résisté. La Banque de Salonique, le Crédit lyonnais sont intacts. Les établissements Orosdi-Back, les Messageries maritimes, la Compagnie française Est-Européen, le Comptoir Lyon-Alemand, le Bon Marché sont entièrement brûlés.

Les incendies couvrent encore dans les quartiers des banques. Les ruines de certains établissements sont inaccessibles.

---

Banque française des pays d'Orient  
(*La Correspondance d'Orient*, décembre 1923)

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 30 mai 1923.

Pendant l'exercice 1922, le développement des opérations de la banque a été entravé par la situation générale en Orient, et notamment par l'incendie de Smyrne où était installée une succursale.

Les bénéfices bruts de l'exercice se sont élevés à fr. 3.488.830, contre fr. 1.014.818 en 1291. Les bénéfices nets de fr. 911.235 ont permis d'amortir intégralement le solde débiteur de l'exercice précédent, et d'affecter à une provision pour éventualités diverses la somme de fr. 450.000.

Après prélèvement de 5 % pour la réserve légale, un solde disponible de fr. 62.181 a été reporté à nouveau.

---

Crédit foncier colonial  
(*La Journée industrielle*, 5 février 1924)  
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 février 1924)

On annonce l'entrée dans le conseil d'administration de ... M. Menasché <sup>5</sup>.  
administrateur de la Banque des Pays d'Orient.

---

Transports en commun de la région parisienne  
TCRP  
(*L'Humanité*, 24 décembre 1924)

.....  
Maurice L'Épine est au C. A. de la Banque Nationale de Crédit [BNC](cap. 250 millions), au comité de Paris de la Banque du Pérou et de Londres (cap. 750.000 livres sterling), à la Banque française des pays d'Orient (cap. 25 millions), où il peut causer avec Paul Dutasta <sup>6</sup> des affaires de la Berna-Milk, à la Banque des Pays d'Europe Centrale (cap. 100 millions)...

---

*Annuaire industriel*, 1925 (partie adm.+ing) :  
BANQUE FRANÇAISE des PAYS d'ORIENT. Siège social : 15 et 17, r. Scribe, Paris, 9<sup>e</sup>.  
T. Cent. 63-20. Soc. an. au cap. de 25 millions de francs. — Conseil d'adm. : Prés. : M. R[ené] Boudon ; Vice-prés. : MM. G[eorges] Grandjean, A[ndré] Luquet et C[harles] Petit ; Adm. : MM. D[onat] Agache ; E. C. Carpentier, R. Chasseriau, J. Delpesch, M[aurice] Devies, C. Fabri, A[lphonse] Furst, E[lie ou Elzéar ?] Guiffroy [Cie industrielle du Levant], le comte R. de Percin. Direction générale : pl. Karakeuy-Galata, Constantinople.

Succursale à Stamboul. Agence à Péra.

Toutes opérations de banque, d'escompte, d'avances, de crédits et de commissions, toutes souscriptions, soumissions et émissions et généralement toutes opérations sans exception, financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières.

(584-1-13657)

---

---

<sup>5</sup> Jacques Menasché : marié en 1902, à Constantinople, avec Naïlé Davoud. Haut fonctionnaire de l'Empire ottoman, puis banquier et administrateur de sociétés à Paris. Fondateur de Jacques Menasché & Cie, Paris (1926-1933) :

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Jacques\\_Menasche.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Jacques_Menasche.pdf)

<sup>6</sup> Successeur en 1922 de Léon Orosdi dans divers conseils dont celui de la BFPO. Président des Étts Orosdi-Back. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Orosdi-Back\\_1895-1990.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Orosdi-Back_1895-1990.pdf)

Banque française des pays d'Orient  
(*La Journée industrielle*, 25 juin 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue le 23 juin, sous la présidence de M. René Boudon, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1925 qui font apparaître un bénéfice net de 1.739.575 francs. Déduction faite de 547.089 fr. d'amortissements, le solde disponible ressort à 1.192.486 fr., auquel s'ajoute le report antérieur de 71.459 francs.

Le dividende a été fixé à 16 francs brut par action, soit net 13 fr. 20. Il sera mis en paiement 6 partir du 1<sup>er</sup> juillet. Le report à nouveau s'élève à 416.086 francs.

Le conseil a été réélu en entier. La nomination de M. Paul Leroy <sup>7</sup>, aux fonctions d'administrateur, a été, en outre, ratifiée.

Le rétablissement de l'ordre dans le Proche-Orient s'est poursuivi ; il a permis d'améliorer les résultats de l'exploitation par le développement de l'activité des divers services.

---

Petites et grandes rumeurs  
(*La Rumeur*, 26 novembre 1928)

M. Jacques Menasché, qui joue volontiers les trublions dans les assemblées des sociétés où il entend manifester son omnipotence, vient d'entrer dans le conseil d'administration de la « Banque française des pays d'Orient ».

---

*Annuaire industriel*, 1938 [données de 1929] :

BANQUE FRANÇAISE des PAYS d'ORIENT, 15, r. Scribe, Paris, 9<sup>e</sup>. T. Cent. 63-20 et 01-65. Ad. t. Payoroyap-Paris 96. — Soc. an. cap. de 25 millions fr. — Cons. d'adm. : Prés. : M. R. Boudon ; V.-prés. : MM. A[ndré] Luquet [Crédit mobilier frs] et C. Petit ; Adm. : MM. E. Level, R. Chasseriau, J. Delpech, M[aurice] Devies, C. Fabri, A[lphonse] Furst [† 1930], E. Guiffroy, M. l'Epine, J. Lorthiois, P. Leroy, E[tienne] Chauvy [Crédit mobilier frs], J. Menasché. (39-13657).

---

Crédit foncier colonial et de banque  
(*Le Journal des finances*, 22 mars 1929)

Coupon de la Banque française des pays d'Orient porté de 15 francs à 17 fr. 50

---

Banque belge pour l'Étranger  
(*La Journée industrielle*, 26 novembre 1929)  
[dernière mention de la Banque française des pays d'Orient]

.....

---

<sup>7</sup> Paul René Leroy : ancien haut fonctionnaire du ministère de l'agriculture entré dans les affaires en 1921 comme administrateur de la Banque nationale de crédit. Commandeur de la Légion d'honneur (*JORF*, 17 janvier 1920). Futur administrateur de la Cie des eaux et de l'ozone, des Mines d'or de Nam-Kok (Laos) et de Saint-Élie et Adieu-Vat (Guyane).

La Banque belge pour l'Étranger a cédé sa succursale de Constantinople à la Banque française des pays d'Orient.

.....

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 5 février 1930)

PARTS. — Modification, — Société dite BANQUE FRANÇAISE DES PAYS D'ORIENT. — Transfert du siège, 42, Pasquier. — 29 janv. 1930. — *Petites Affiches*.

---

Pour le relèvement du change turc  
(*Le Temps*, 8 mars 1930)

On sait qu'un groupe de banques s'est proposé d'aider le gouvernement turc à défendre le change de la piastre. Font partie de la commission bancaire ainsi constituée la Banque d'affaires, la Banque agricole, la Banque commerciale, la Banque de Salonique, le Banco di Roma, la Deutsche Orient Bank, la Deutsche Bank, la Banque hollandaise, la [Banque française des pays d'Orient](#) et l'American Express.

---

Banque française des pays d'Orient  
(*Le Temps*, 30 juillet 1930)

Les bénéfices bruts de l'exercice 1929 se sont élevés à 7.941.582 francs contre 8.376.159 francs précédemment. Le bénéfice net ressort à 343.938 francs contre 1.806.131 francs et le solde disponible à 1.137.431 francs. Celui-ci sera reporté à nouveau, alors qu'il avait été distribué l'an dernier un dividende de 15 francs plus un bonus de 5 francs par action.

---

Banque française des pays d'Orient  
(*Le Journal des débats*, 30 juillet 1930)

L'exercice 1929 se traduit par un bénéfice net de 343.938 fr. contre 1 million 806.131 francs pour l'exercice 1928. Après addition du reliquat antérieur, le total disponible s'élevant à 1.137.431 francs, a été reporté à nouveau. On sait que, pour l'exercice précédent, les actionnaires avaient reçu un dividende de 15 francs, plus un bonus de 5 fr. par action.

Le conseil souligne dans son rapport que si le premier semestre de l'exercice a été satisfaisant, le second a été affecté par des causes multiples : les récoltes en Turquie ont été décevantes, les importations de blé étranger ont avili les prix des blés indigènes ; la récolte des noisettes a été déficitaire et les figues et raisins détériorés par les pluies tardives. Seuls le tabac et le coton ont eu un marché intéressant. Quant au commerce, il a été gêné par les commandes massives passées pour éviter les augmentations de droits prévues dans le nouveau tarif douanier. Par suite de la mévente des produits et devant la diminution du pouvoir d'achat des populations de l'intérieur du pays, les stocks importants ont été constitués et les banques ont vu leurs opérations réduites dans de

notables proportions. La baisse de la devise turque à 12,09 en fin d'année a contribué à aggraver la situation.

---

BANQUE FRANÇAISE DES PAYS D'ORIENT  
(*Le Journal des finances*, 17 juillet 1931)

Le bénéfice brut de 1930 s'élève à 5.472.140 francs, contre 7.941.582 francs en 1929 ; déduction faite des frais généraux et amortissements, l'exercice laisse un solde débiteur de 1.087.022 francs, contre l'an dernier un bénéfice de 343.938 francs. Après application du bénéfice de 1929 venant s'ajouter à un report précédent de 810.690 francs, il reste finalement un solde créditeur de 50.409 francs.

---

APPELS DE FONDS  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 novembre 1931)

Banque française des pays d'Orient. — Appel de 250 francs par action.

---

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 janvier 1933)

Banque française des pays-d'Orient. — Compte tenu de 10.194.693 fr. d'amortissements, l'exercice 193 s'est soldé par une perte de 14.240.183 fr. contre 1.087.022 fr. en 1930, qui se trouve ramenée à 14.189 773 fr., après déduction du report bénéficiaire précédent.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 8 janvier 1934)

PARIS. — Dissolution. — Soc. BANQUE FRANÇAISE DES PAYS D'ORIENT, 42, rue Pasquier. — Liquid. M. Hausknecht. — *Petites Affiches*.

---

Présentation du fonds BNC aux Archives nationales

La Banque française des pays d'Orient (siège social 17, rue Scribe à Paris) créée en 1921 par la BFCI, le Crédit mobilier français, la Société générale de Belgique et divers autres participants, au capital d'origine de 25 millions de francs, avait pour but de faciliter l'expansion économique française dans tous les pays d'Orient en fait, elle borna son activité à la Turquie où elle eut plusieurs agences. Des événements économiques défavorables et la mauvaise gestion d'un administrateur amenèrent l'arrêt des opérations en 1930 et la dissolution de la société le 28 décembre 1933.

Ayant absorbé la BFCI en 1922, la BNC était devenue propriétaire de près de la moitié du capital de la BFPO ; elle était créancière, lors de la dissolution, de plus de 2 millions de francs consistant, pour la plus grande partie, en traites sur la SA des tabacs d'Orient et d'Outre-mer.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 14 juin 1939)

PARIS. — Modification. — Banque française des pays d'Orient, 42, rue Pasquier. —  
Siège transféré : 15, rue Scribe. — *Petites Affiches*.

---